

Fiche-programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail



Public visé

Chefs d'entreprises, chefs d'établissements, responsables santé et sécurité, encadrement ayant la volonté de mettre en place une organisation de la sécurité imposée par les principes généraux de prévention du code du travail.

Prérequis

Aucun

Type d'action

- Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- Formation en intra-entreprise ou en centre de formation spécialisé

Codes de formation

Formacode : 42866 – Santé sécurité travail

NSF : 344 – Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

Textes officiels se rapportant à l'action de formation

- Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail
- Utilisation des équipements de travail : Articles R4323-1 à R4323-4 du code du travail
- Formations à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

Durée

14 heures (2 jours)

Périodicité

A définir par l'employeur

Nombre de participants par groupe

8 personnes maximum

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique standardisés.
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

Moyens d'évaluation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de reformulations des apprenants.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Objectif de la formation

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'intégrer dans l'organisation de l'entreprise un Système de Management de la Sécurité (SMS) dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'encadrement, et d'en assurer l'audit interne.

Programme détaillé de la formation

■ Enseignements théoriques

- ↳ Contexte historique et culture de la sécurité
- ↳ Contexte réglementaire :
 - Obligations légales
 - Institutions représentatives du personnel
 - Responsabilité civile et pénale du dirigeant
- ↳ Evaluation des risques :
 - Document unique d'évaluation des risques
 - Plans de prévention entre entreprises utilisatrices et extérieures
- ↳ Les enjeux de la sécurité dans l'entreprise
- ↳ Présentation du concept de SMS
 - Définition
 - Référentiels couramment usités (dont OHSAS 18002)
- ↳ Méthodologie de mise en place du SMS :
 - Equipe de projet
 - Revue réglementaire
 - Etudes de risques
 - Objectifs et programme
 - Mise en œuvre
 - Situations d'urgence
 - Audit
 - Revue de direction
 - Outils d'accompagnement
- ↳ Vidéos

■ **Enseignements pratiques**

↳ Revue documentaire interne

↳ Etudes de cas

■ **Bilan de la formation**

Tarif

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter